



AUTORISATION D'EXPLOITATION D'IMAGE

La presse est susceptible d'intervenir lors des activités du MuMo 2, le Musée Mobile nouvelle génération, afin de réaliser des reportages écrits, photographiques, radiophoniques ou télévisuels qui pourront être diffusés sur Internet. L'équipe du MuMo 2 et ses partenaires se réservent également le droit de photographier ou filmer ses activités avec le public.

Dans ce cadre :

Je soussigné(e) :

Parent de l'enfant : Né(e) le :
.....

certifiant être majeur(e) et pouvoir donner librement mon consentement à la présente autorisation

Demeurant :
.....

Tél/Mail :

Autorise la reproduction de l'image de mon enfant, sans limitation de temps, dans le cadre de reportages et de communication en lien avec le MuMo 2, et son exploitation par l'association Les Amis du MuMo ; ses partenaires lille3000 et les partenaires de l'édition thématique Eldorado, le Centre national des arts plastiques, le Frac Grand Large - Hauts-de-France et des mondes dessinés I frac picardie ; son mécène d'honneur la Fondation Daniel et Nina Carasso sous l'égide de la Fondation de France ; le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse ; la Chambre d'Eau et les Villes d'Etroeungt et d'Avesnes-sur-Helpe.

Fait en deux exemplaires :

À,

Le

Signature

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».



AUTORISATION D'EXPLOITATION D'IMAGE

La presse est susceptible d'intervenir lors des activités du MuMo 2, le Musée Mobile nouvelle génération, afin de réaliser des reportages écrits, photographiques, radiophoniques ou télévisuels qui pourront être diffusés sur Internet. L'équipe du MuMo 2 et ses partenaires se réservent également le droit de photographier ou filmer ses activités avec le public.

Dans ce cadre :

Je soussigné(e) :

Parent de l'enfant : Né(e) le :
.....

certifiant être majeur(e) et pouvoir donner librement mon consentement à la présente autorisation

Demeurant :
.....

Tél/Mail :

Autorise la reproduction de l'image de mon enfant, sans limitation de temps, dans le cadre de reportages et de communication en lien avec le MuMo 2, et son exploitation par l'association Les Amis du MuMo ; ses partenaires lille3000 et les partenaires de l'édition thématique Eldorado, le Centre national des arts plastiques, le Frac Grand Large - Hauts-de-France et des mondes dessinés I frac picardie ; son mécène d'honneur la Fondation Daniel et Nina Carasso sous l'égide de la Fondation de France ; le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse ; la Chambre d'Eau et les Villes d'Etroeungt et d'Avesnes-sur-Helpe.

Fait en deux exemplaires :

À,

Le

Signature

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».